



**AVIS PUBLIC**  
**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du conseil tenue le 11 décembre 2023, le conseil de la Ville de Normandin a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 603-2023 Fixation de taux de taxes foncières, des tarifs pour services municipaux, des taux pour location des terrains des maisons mobiles et des conditions de perception pour l'exercice financier 2024.
- Règlement numéro 604-2023 concernant une augmentation de 150 000 \$ du fonds de roulement de la Ville de Normandin afin de l'Établir à 250 000 \$.

Avis est de plus donné que le texte de ces règlements sont déposés et qu'ils peuvent en être pris connaissance au greffe de cette ville, aux heures d'ouverture des bureaux, au 1048 rue Saint-Cyrille, à Normandin.

DONNÉ À NORMANDIN CE 12<sup>E</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2023.

  
Jean-Sébastien Nadeau,  
Directeur général et greffier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, Jean-Sébastien Nadeau, directeur général et greffier de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 12 décembre 2023, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce douzième jour du mois de décembre 2023.

  
Jean-Sébastien Nadeau